



**HAL**  
open science

## Introduction

Guillaume Lacquement

► **To cite this version:**

Guillaume Lacquement. Introduction. Territoires en Mutations, Publication de l'UMR 5245 du CNRS, Mutations des Territoires en Europe. Géographie de la frontière interallemande, recompositions territoriales dans l'ancienne zone frontière interallemande depuis la réunification, p.2-13, 2002. hal-02463494

**HAL Id: hal-02463494**

**<https://hal-univ-perp.archives-ouvertes.fr/hal-02463494>**

Submitted on 1 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Introduction<sup>1</sup> (G. Lacquement)

### De la frontière comme objet géographique

L'intérêt des géographes pour la frontière est ancien. Cette dernière constitue en effet un des premiers objets d'étude de la discipline, telle qu'elle s'élabore à l'époque contemporaine. Des conceptions déterministes et impérialistes de l'école allemande, pionnière en la matière (Friedrich Ratzel<sup>2</sup>, Karl Haushofer<sup>3</sup>), aux approches possibilistes de l'école française tenant compte du rôle de l'histoire des hommes et des sociétés (Camille Vallaux<sup>4</sup>, Jacques Ancel<sup>5</sup>, ou Max Sorre<sup>6</sup>), en passant par la démarche idiographique de l'école anglo-saxonne (St. B. Jones<sup>7</sup>), les géographes se sont efforcés de définir un objet, aux implications spatiales à la fois immédiates, différées, et évolutives. Pierre George proposait récemment une définition suffisamment synthétique pour rendre compte de l'ensemble des questionnements de la discipline : « Toute frontière se définit par rapport au territoire qu'elle sépare d'un autre ou de plusieurs autres »<sup>8</sup>. Instrument de pouvoir, la frontière traduit en effet l'extension territoriale de la souveraineté politique. Elle procède de la stabilisation d'un rapport de forces, toujours susceptible d'évoluer. De ce fait, son tracé peut être modifié, déplacé, ou encore supprimé. La frontière est d'abord une convention juridique qui consacre un équilibre plus ou moins durable entre deux constructions politiques, entre deux Etats. Pierre George poursuit et rejoint les préoccupations de ces prédécesseurs : « par son existence et sa projection sur l'espace, la frontière conventionnelle devient un fait géographique. De part et d'autre, les symboles culturels des collectivités intéressées sont mis en place et différencient des paysages qui sont eux-mêmes l'expression de modes et de niveaux de vie »<sup>9</sup>. Le tracé frontalier, traduction spatiale de la convention juridique, expression matérielle de l'équilibre du rapport de forces entre deux entités politiques, contribue donc, dans le même temps, à la production d'espace géographique, dans la mesure où l'existence de la frontière implique le développement de forces organisatrices de l'espace. La frontière est à la fois ligne et zone, *boundary* et *frontier*, pour reprendre la terminologie anglo-saxonne, et constitue à ce titre un des objets privilégiés de la Géographie.

---

<sup>1</sup> Ce travail a bénéficié d'un financement Aide à Projet Nouveau du CNRS 1998-2000.

<sup>2</sup> RATZEL Friedrich : *Politische Geographie*, 1897

<sup>3</sup> HAUSHOFER Karl : *Bausteine zur Geopolitik*, Kurt Vowinckel Verlag, Berlin, 1928, 349 p..

<sup>4</sup> VALLAUX Camille : *Le sol et l'Etat*, Paris, 1911

<sup>5</sup> ANCEL Jacques : *Géographie des frontières*, Gallimard, Paris, 1938, 209 p..

<sup>6</sup> SORRE Max : *Les fondements de la Géographie humaine*, Tome II, A. Colin, 1948.

<sup>7</sup> ST. B. JONES : *Boundary-making, a Handbook for Statesmen*, Washington, Treaty Editors, 1945

<sup>8</sup> GEORGE Pierre : « L'approche géographique de la réalité de frontière », in *Relations internationales*, n°63, 1990, pp. 243-246.

<sup>9</sup> GEORGE Pierre : *Ibid.*, p. 245.

Claude Raffestin et Pierre Guichonnet<sup>10</sup> ont entrepris de systématiser la démarche géographique sur cette question. Dans leur essai de définition, ils rappellent la double dimension de la frontière, distinguant linéarité et zonalité. Ils en précisent ensuite les fonctions, relevant d'une part, trois fonctions principales, la fonction légale, expression du droit et de la souveraineté, la fonction fiscale, comme instrument de politique économique et de régulation du marché intérieur, la fonction de contrôle, comme instrument de la politique d'immigration, et d'autre part, deux fonctions spécifiques, les fonctions militaire et idéologique, matérialisées dans le monde contemporain par le « Rideau de fer » de la guerre froide. Cette typologie leur permet d'élaborer le concept de « fonctionnalisation » des frontières, et de décrire un processus évolutif et étroitement lié à l'exercice de la souveraineté politique, à son renforcement ou à son affaiblissement. C'est ici que réside l'intérêt de la démarche géographique, dans son questionnement sur le rôle et l'influence que le réseau des limites politiques est susceptible d'exercer sur l'organisation régionale de l'espace, c'est-à-dire sur la distribution de la population et l'orientation des flux migratoires, sur les structures économiques, sur la configuration des voies de communication, sur les aménagements ruraux et urbains. C'est là que la discipline s'interroge a contrario sur les effets de la « défonctionnalisation » et de la disparition des frontières, c'est-à-dire sur les conséquences de l'intégration territoriale, dont le processus met en évidence la plupart du temps, les inégalités de développement ou les discordances économiques entre les deux territoires autrefois séparés, et compromet par là même l'intégration sociale, et donc la constitution d'une identité territoriale : car, « même après la défonctionnalisation de la frontière, l'espace frontalier peut être marqué par l'inertie des cadres mentaux et de comportements »<sup>11</sup>. Sur le plan méthodologique enfin, les deux auteurs recommandent une approche à la fois systématique et régionale. La première privilégie la description du tracé frontalier et l'explication de sa mise en place, en reconstituant le processus qui a donné naissance à la frontière, depuis la signature des traités d'Etat jusqu'à sa transcription sur des cartes et sa démarcation par des géomètres. La seconde est globalisante, car elle cherche à rendre compte du rôle et des effets multiples de la frontière sur les groupes sociaux et leur organisation spatiale. Mais, elle pose le problème de la définition de la zone d'étude et exige pour cela d'établir par empirisme les critères les plus significatifs.

### **La frontière interallemande : modèle et contre-modèle géographique**

Le cas de la frontière interallemande contribue, semble-t-il, à renouveler les questionnements de la discipline. Si l'on se réfère plus précisément à la définition de la frontière proposée par Michel Foucher, il apparaît que l'ancienne frontière interallemande est à la fois un modèle et un contre-modèle de frontière. Concrètement, les frontières sont des limites qui stigmatisent l'espace terrestre, ou encore pour

---

<sup>10</sup> GUICHONNET Pierre et RAFFESTIN Claude : *Géographie des frontières*, PUF, Paris, 1974, 223 p..

<sup>11</sup> GUICHONNET Pierre et RAFFESTIN Claude : *Ibid.*, p. 156.

reprendre les termes mêmes de Michel Foucher : « les frontières sont des structures spatiales élémentaires, de forme linéaire, à fonction de discontinuité géopolitique et de marquage tout à la fois réel, symbolique et imaginaire »<sup>12</sup>. Le marquage est réel parce que la frontière constitue la limite spatiale de l'exercice d'une souveraineté. Le marquage est symbolique parce qu'il renvoie à l'appartenance à une communauté inscrite dans un territoire et qu'il fonde l'identité nationale. Le marquage est imaginaire, enfin, car la frontière se construit sur une histoire, sur des mythes qu'ils soient fondateurs ou destructeurs. Ce triple marquage se constitue à l'issue d'un double processus de structuration. Les frontières sont d'abord l'enveloppe continue d'un ensemble spatial, d'un État qui a atteint suffisamment de cohésion politique interne et d'homogénéité économique, pour que les clivages principaux ne traversent plus l'intérieur du territoire et de la collectivité humaine. L'aire d'extension de l'autorité de l'appareil d'État, comme celle du sentiment d'appartenance à une collectivité fondée sur des intérêts communs, coïncident avec un territoire singulier qui se trouve doté d'une valeur d'homogénéité symbolique comme la patrie. D'autre part, le tracé frontalier s'appuie sur un processus de consolidation externe. Les frontières forment dans le même temps, un plan de séparation-contact avec d'autres entités politiques qui ne sont pas forcément de même nature, ni du même degré d'élaboration. Si l'on reprend la terminologie des géopoliticiens, la frontière devient alors « active », car en individualisant deux territoires, elle en accroît les différences.

La frontière interallemande constitue à la fois un modèle et un contre-modèle de la géopolitique des frontières. C'est un modèle, car sa mise en place entre 1945 et 1949 s'inscrit dans le contexte de la guerre froide. Résultant d'une délégation de souveraineté aux puissances occupantes, elle est à l'origine de la création de deux États allemands, et donc de deux aires d'extension de souveraineté, deux États se réclamant de deux systèmes idéologiques antagonistes et deux systèmes de développement et d'aménagement opposés : en quarante ans, la frontière accuse les discontinuités économiques, sociales et culturelles au sein d'une même nation originelle. Elle a entraîné la modification des maillages territoriaux, différencié les structures agraires, dessiné des espaces urbains et industriels selon des modèles d'organisation économique divergents, elle a fait naître enfin des comportements sociaux et des identités qui rendent difficile depuis la chute du mur, la reconnaissance mutuelle de l'appartenance à une même nation. Pendant plus de quarante ans, la frontière interallemande a été fonctionnalisée comme ligne de front militaire et idéologique. Et cette fonctionnalisation a contraint la nation allemande, la *Heimat*, à vivre dans deux « temps sociaux » discordants, au sens que Fernand Braudel accordait à cette formule, distinguant le « temps des conjonctures » et le « temps des structures », « cette durée sociale, ces temps multiples et contradictoires de la vie des hommes »<sup>13</sup>. En juxtaposant des systèmes antagonistes, la frontière interallemande a dissocié les rythmes de la durée

---

<sup>12</sup> FOUCHER Michel : *Fronts et Frontières, un tour du monde géopolitique*, 2<sup>ème</sup> éd., Fayard, 1991, p. 38.

<sup>13</sup> BRAUDEL Fernand : *Ecrits sur l'Histoire*, éd. Flammarion, 1969, p. 43.

sociale au sein de la *Heimat*, elle a décliné l'écoulement de la durée selon des structures démographiques, politiques, socioéconomiques et mentales différentes.

Pourtant, la frontière interallemande fait également figure de contre-modèle, car pendant toute son existence officielle, elle n'a jamais cessé d'être perméable. Elle a revêtu dès son origine une perméabilité juridique : malgré le Traité Fondamental de 1972 qui consacre la reconnaissance officielle et réciproque des deux Etats allemands, la Loi Fondamentale de la RFA stipule qu'aucun acte international n'a pu faire perdre à la population allemande habitant la RDA, la nationalité allemande. C'est là en quelque sorte, de la part de la RFA, la négation juridique de la frontière, option sur laquelle se greffe une politique systématique de rapprochement avec l'Allemagne de l'Est. L'*Ostpolitik* de Willy Brandt et de ses successeurs à partir de 1969 a su tirer profit de cette perméabilité et a saisi toutes les occasions pour infiltrer l'Etat jugé factice, que ce soit par l'établissement de relations économiques privilégiées, ou par l'instauration de ponts culturels notamment par le biais de la télévision. Pendant près de quarante ans, la majorité des allemands de l'Est n'a cessé d'aspirer à gommer les différences, à adhérer au modèle d'outre-frontière. Contre-modèle encore, car depuis sa disparition effective avec l'entrée en vigueur du Traité d'Unification de 1990, la frontière interallemande n'a peut-être jamais été aussi présente entre deux communautés qui n'en finissent pas de se (re)découvrir. Cette frontière élargit le fossé économique entre une Allemagne prospère et une Allemagne confrontée à une restructuration économique imposée autant par les circonstances que les choix de politique économique, une transformation radicale des structures économiques aux conséquences sociales dramatiques. L'unification, en abolissant les deux citoyennetés allemandes, est malencontreusement et involontairement à l'origine de la création d'une citoyenneté de seconde zone : celle des *Ossis*, communauté est-allemande souvent crispée sur ses déceptions, et accumulant des frustrations qu'elle extériorise à travers des mouvements d'humeur que saisissent mal des *Wessis* en quête de reconnaissance.

La frontière interallemande constitue ainsi un objet géographique particulier. Ce dernier a suscité de nombreux travaux, mais l'intérêt des géographes s'est longtemps heurté aux contraintes de la situation géopolitique. En RDA, la Géographie des frontières en général et la question de la frontière interallemande en particulier sont demeurées tabou. Les travaux de recherche portant sur les régions frontalières du monde occidental, étaient par principe interdites. Lorsque certains auteurs se risquaient à des études locales sur des régions situées à proximité de la frontière, ils devaient éviter d'attirer l'attention du lecteur sur la particularité de la situation de frontière et renoncer à analyser ses effets sur l'organisation régionale<sup>14</sup>. En Allemagne de l'Ouest, les études sur les implications spatiales de la frontière interallemande se sont limitées, jusqu'à la fin des années quatre-vingt, à la partie occidentale<sup>15</sup>. Depuis les événements de 1989 et

---

<sup>14</sup> GRIMM F. : « Zwischen Rennsteig und Sonneberg », in *Werte unserer Heimat*, Band 39., Berlin, 1983.

<sup>15</sup> - RITTER Gert and HAJDU Joseph : « Die innerdeutsche Grenze. Analyse ihrer räumlichen Auswirkungen und der räumlich wirksamen Staatstätigkeit in den Grenzgebieten », in *Köln Geostudien*, vol. 22, 1982.

la réunification, les travaux thématiques ou localisés sur les effets de la suppression de la frontière se sont multipliés<sup>16</sup>. Mais rares sont les auteurs qui ont entrepris de reconstituer les évolutions structurelles de part et d'autre de la frontière pendant la période de partition, pour essayer de mieux comprendre les recompositions spatiales en cours<sup>17</sup>. Pourtant la démarche semble particulièrement pertinente. C'est la raison pour laquelle nous avons envisagé de consacrer notre premier chapitre à la genèse de la frontière interallemande et à l'examen des héritages territoriaux du « temps du mur », préambule indispensable à l'analyse de la dynamique régionale contemporaine.

## La dynamique régionale

Le démantèlement de la frontière interallemande à partir de 1990 a soudainement modifié la situation géographique des régions du *Zonenrandgebiet* et du *Sperrgebiet*, zones frontières nées de la partition de l'Allemagne au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Régions jusqu'alors périphériques, voire en situation de cul-de-sac, elles se retrouvent propulsées au centre de l'Allemagne réunifiée, sans toutefois que le processus d'unification et de transition à l'économie de marché des territoires de l'ex-RDA ne parvienne à gommer les héritages économiques et sociaux du marquage géopolitique imposé il y a quarante ans. La ligne de démarcation du conflit mondial et la frontière de la guerre froide ont créé un espace régional particulier, ou plutôt deux

---

- RITTER Gert and HAJDU Joseph : « The East-West German boundary », in *Geographical review* (USA), 1989, vol. 79, n° 3, pp. 326-344.

- SANDER Hans-Jörg : *Das Zonenrandgebiet*, Köln, Aulis Verlag, 1988, 48 p.

- SCHWIND M. : « Kulturlandschaftliche Entwicklungen zu Seiten der deutsch-deutschen Grenzen », in *Regio basiliensis*, 1981, vol. 22, n° 2-3, pp. 152-165.

- *Das Zonenrandgebiet*, in *Geographische Rundschau*, 1985, vol. 37, n°8, pp. 380-407.

<sup>16</sup> - GRIMM F. : *Regionen an deutschen Grenzen, Strukturwandel an der ehemaligen innerdeutschen Grenze und an der deutschen Ostgrenze*, Institut für Länderkunde Leipzig, *Beiträge zur Regionalen Geographie*, Band 38, Leipzig, 1995, 146 p..

- HELLER Wilfried : « Grenzüberschreitende Beziehungen zwischen den alten und den neuen Bundesländern in Deutschland nach der politischen Wende : Welche Seite profitiert am meisten ? Beobachtungen im hessisch-niedersächsisch-thüringischen Grenzraum », in *Zeitschrift für Wirtschaftsgeographie*, 1994, vol. 38, n° 1-2, pp. 83-91.

- JONES Philip and WILD Trevor : « From peripherality to new centrality ? Transformation of Germany's *Zonenrandgebiet* », in *Geography*, vol. 78, T. 3, 1993, pp. 281-294.

- JONES Philip and WILD Trevor : « Opening the frontier : recent spatial impacts in the former inner-German border zone », in *Regional studies*, 1994, vol. 28, n° 3, pp. 259-273.

- OFFER Michael : *Das Zonenrandgebiet nach der deutschen Einigung, wirtschaftliche Entwicklung und regionalpolitische Implikationen*, Thèse de Doctorat, Université de Mainz, 1991, 319p..

- SMITH Fiona : « Politics, place, and German reunification : a realignment approach », in *political Geography*, 1994, vol. 13, n° 3, pp. 228-244.

- JONES Philip and WILD Trevor : « Socio-economic gradient across the inner-german frontier », in *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, 1994, vol 85, n°3, pp. 224-235.

<sup>17</sup> BODE Volker : « Die Raumbedeutsamkeit einer Staatsgrenze. Die Auswirkungen der ehemaligen innerdeutschen Grenze auf den grenznahen Raum Sachsen-Anhalts », in GRIMM F. : *Regionen an deutschen Grenzen, Strukturwandel an der ehemaligen innerdeutschen Grenze und an der deutschen Ostgrenze*, Institut für Länderkunde Leipzig, *Beiträge zur Regionalen Geographie*, Band 38, Leipzig, 1995, pp. 17-31.

espaces régionaux, le *Zonenrandgebiet* à l'ouest, dessiné par une politique spécifique d'aménagement, et le *Sperrgebiet* à l'est, forgé par une politique de sécurité militaire. Avec le démantèlement du « Rideau de fer », cette unité régionale héritée et fabriquée, par essence artificielle, aurait dû se dissoudre dans l'Allemagne réunifiée et se fondre dans la structure fédérale du pays, pour participer à la constitution de nouveaux espaces régionaux, à l'émergence de nouvelles polarisations plus ou moins favorisées par cette situation nouvelle de centralité géographique.

Dans les faits, l'ancienne frontière interallemande contribue à perpétuer l'existence d'un espace *frontalier*, ou plutôt d'une zone de contact entre deux territoires, autrefois structurés et aménagés par des systèmes économiques et sociaux opposés. Elle continue de dessiner un espace régional, aux limites nécessairement floues et mouvantes, dans la mesure où l'unification a introduit depuis dix ans maintenant, un processus d'intégration territoriale, dirigé de l'Ouest et par l'Ouest, transformant cette région de contact, en une « zone de front » dans le cadre d'une dynamique générale de transfert de modèle de développement économique et d'aménagement du territoire.

Les modalités de l'unification ayant supprimé l'antagonisme des systèmes socioéconomiques, et plébiscité le modèle de la *soziale Marktwirtschaft*, de « l'économie sociale de marché », l'intégration territoriale des nouveaux Länder est en cours, dans l'ancienne zone frontière, comme ailleurs. La « ligne de front » et le transfert de modèle économique transgressent ici le marquage géopolitique antérieur. La mise en œuvre des programmes d'aménagement semble ignorer jusqu'à son existence, malgré les intentions premières, préférant, à juste titre sans doute, ajuster les orientations de la politique régionale sur la base de la structure fédérale et du maillage politico-administratif recomposé depuis le début des années quatre-vingt-dix. Le *Sperrgebiet* s'est évanoui avec l'ouverture du mur et le démantèlement du système défensif. Le *Zonenrandgebiet* a été supprimé en tant que concept particulier de la politique d'aménagement régional. L'extension des zones bénéficiant des aides fédérales au développement dans les anciens Länder a été reconsidérée, sur la base de limites plus restreintes. L'aire d'application des programmes fédéraux d'aide au développement des infrastructures, à la reconversion industrielle et à la restructuration de l'agriculture, s'étend désormais à l'ensemble du territoire de l'ex-RDA. Sorte de « friche géopolitique » en attente d'aménagement, la frontière linéaire s'est effacée progressivement à la faveur de la démolition des postes de transit et du démontage des installations de surveillance et des instruments divers ayant servi à la démarcation : la plupart des postes-frontière ont été détruits, seules quelques unités ont été conservées et transformées en musée, devenant alors des « lieux de mémoire ». La végétation a progressivement envahi les fossés et les chemins de ronde qui couraient le long de la ligne de démarcation (cf. document 1). Les investissements publics et privés modifient en profondeur le tissu économique régional, décuplant les capacités de production à l'Ouest, décartellisant les structures de production à l'Est. Les constructions nouvelles se multiplient, les infrastructures de communication se modernisent et se densifient, surtout dans la partie orientale... *l'Ouest s'étale et s'étend à l'Est ... Il n'existe donc plus de zone frontière.*

Pourtant, l'ancienne frontière interallemande demeure une ligne majeure de discontinuité géographique. Les défoliants, les désherbants et autres procédés chimiques utilisés pour éliminer tout ou partie de la végétation dans le *Sperrgebiet*, ont laissé une marque durable dans le paysage, qui ne s'estompe que lentement. De même, l'héritage du collectivisme agraire se lit encore dans la morphologie du parcellaire et des bâtiments agricoles, comme dans l'aspect du bâti et l'état des infrastructures en milieu rural, et ce malgré les évolutions récentes, malgré l'introduction d'une politique vigoureuse de décollectivisation et de restructuration de l'agriculture (*Landwirtschaftsanpassungsgesetz*) et la mise en œuvre des programmes de reconstruction des infrastructures locales et de rénovation des villages (*Dorferneuerung*)<sup>18</sup>. Dans le même temps, la redistribution des activités secondaires et tertiaires s'effectue surtout en fonction du réaménagement des axes principaux de circulation ouest/est, et à la faveur de la reconstitution de l'hinterland des grands centres urbains, ceci dans un contexte général de concurrence qui favorise finalement les villes de l'Ouest, dans la mesure où le processus de transition à l'économie de marché multiplie les difficultés économiques et sociales dans les villes de l'Est. Cette discontinuité territoriale est par ailleurs à l'origine de flux de personnes et de capitaux dont la nature et la direction participent pleinement à l'émergence d'une nouvelle hétérogénéité spatiale.

En fin de compte, la recomposition spatiale de l'ancien espace frontalier interallemand se réalise lentement. Les évolutions démographiques et socioéconomiques semblent en effet montrer que cette dynamique s'accomplit à la faveur d'une intégration sélective des territoires au système dominant, et ce en dépit de la mise en œuvre des programmes d'aménagement et de développement local et régional impulsés par le Bund, à moins que ces derniers ne participent en partie à la nouvelle différenciation régionale. De ce fait, la recomposition territoriale en cours constitue l'un des enjeux fondamentaux de la cohésion économique et sociale de l'Allemagne réunifiée. Elle pose en effet la question des conséquences du changement géopolitique et des effets de la mise en œuvre des nouvelles politiques de développement et d'aménagement sur les sociétés locales : la diffusion de l'innovation fera-t-elle naître de nouvelles solidarités territoriales ou au contraire pérennisera-t-elle la fracture identitaire entre *Ossis* et *Wessis*, héritée de la partition ?

---

<sup>18</sup> LACQUEMENT Guillaume : *La décollectivisation dans les nouveaux Länder allemands, acteurs et territoires face au changement de modèle agricole*, éd. L'Harmattan, 1996, pp. 83-111.